

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

FACE À LA CRISE, DES DÉCISIONS ET DES SOLUTIONS

De la préparation au vote du budget, il est une constante qui – hélas – ne sera jamais démentie. Nous parlons bien entendu de l'explosion des charges à laquelle la Ville se retrouve confrontée. Les chiffres 2023 donnent le tournis :

- Une augmentation subie des charges générales de +22 %, sous l'effet d'une facture énergétique attendue en hausse de +1,3 million €.
- + 422.000€ d'impact des révisions du point d'indice et du SMIC sur la masse salariale.

En plus de ces augmentations, la Ville doit répondre à la dégradation des bâtiments communaux comme à la vétusté de 35% de la voirie. Et malgré ce contexte, nous trouvons des solutions.

• **Pour réduire notre facture, améliorer le confort dans nos bâtiments et diminuer notre consommation d'énergie**, nous avons mis en place un plan de sobriété énergétique à Saint-Brice. Sa réalisation s'inscrit dans une dynamique écologique bénéfique pour la France. Elle participe à une grande chaîne où chacun est un maillon essentiel : chaque habitant à l'échelle de son quartier, chaque ville à l'échelle de son territoire, du pays, de la planète. Des enjeux dont l'importance explique combien l'élaboration de ce plan complet valait bien un trimestre de travail plutôt qu'une esquisse grossière ne répondant qu'aux sirènes de la communication – et nous remercions les services municipaux.

• **Pour le pouvoir d'achat des Saint-Briciens**, notre CCAS a signé une convention avec 2AH, l'Assurance pour tous. Les premiers exemples, relayés par la presse, montrent des foyers ayant récupéré jusqu'à 1700 euros sur le coût annuel de leurs assurances.

• **Pour favoriser l'accès à la culture**, toujours via le CCAS, nous rejoignons le dispositif « Culture du Cœur ». Il permet aux personnes éloignées de la culture et du sport d'y accéder. Il suffira, par exemple, de se rendre aux permanences pour récupérer un billet gratuit pour un spectacle, un film, un concert, une rencontre sportive ou une exposition. Nous poursuivons aussi le déploiement d'une politique culturelle variée et modernisée. Le Festival de la Lecture ludique proposée en mars en est une illustration supplémentaire.

Des exemples, parmi d'autres, pour montrer que malgré les difficultés, nous poursuivons nos engagements à votre service.

**Nicolas Leleux
et les élus de la majorité,
Ensemble pour Saint-Brice**

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Paroles, paroles, paroles

À la veille du conseil municipal durant lequel nous débattons des orientations budgétaires 2023 proposées par la majorité, penchons-nous sur la réalisation des orientations budgétaires 2022.

On nous avait annoncé le déménagement de la police municipale dans les anciens locaux de l'espace accueil. Pouvons-nous y croire pour 2023 ?

On nous avait alléchés avec une offre culturelle innovante grâce à la mise en place d'une micro-fole, certes inaugurée en décembre 2022, mais non encore accessible au public.

On nous a fait vibrer avec le diagnostic jeunesse, mais quelles actions concrètes pour nos jeunes aujourd'hui ?

On nous avait parlé de projets intergénérationnels et d'une maison du bien-vieillir, où en sommes-nous ?

On nous avait annoncé une maison médicale, nous avons à la place un cabinet médical temporaire...

Nous pourrions continuer le catalogue, mais nous manquerions de place sur cette page.

Où en sommes-nous en matière de sobriété énergétique ? Il nous avait été annoncé, lors du conseil d'octobre, qu'une réflexion était en cours. Et pourtant, pas de nouvelles à ce jour...

En lieu et place de toutes ces annonces, les tarifs périscolaires ont explosé de manière éhontée, pénalisant une majorité de familles. Malgré une pétition réunissant près de 500 signataires, pas de retour en arrière prévu.

Une autre pétition, mise en ligne par un collectif intersyndical représentant les agents, dénonce un management dépourvu de dialogue social. Seront-ils entendus ? Nous leur apportons tout notre soutien.

La date de la chasse aux œufs est annoncée dans le magazine du mois de mars. Mais, ô surprise, pour ramasser un chocolat, les familles devront **payer pour chacun de leurs enfants !** Tout comme le festival de lecture ludique. Que de mesquinerie ! la liste des incongruités s'allonge au fil du temps. S'arrêteront-ils un jour ?

Avec une politique dénuée de sens social envers les administrés et les agents communaux, la majorité a réussi, au lieu de réveiller « la belle endormie », à faire émerger une contestation forte. La nouvelle identité de notre commune s'annonce bien triste. Il serait temps de vous remettre en question, M. le Maire !

**Jean-Pierre Yalcin, Marie-Hélène Fromain,
Michel Taillez, Marie-Line Marchand,
Pierre Lapert, Amandine Prevot,
Joseph Lahiany (Groupe Tous Unis pour
une Nouvelle Énergie à Saint-Brice)**

Une prise de position du Maire contraire au sens de l'histoire

Le groupe Saint Brice Unie a proposé à M. Le Maire de porter collectivement un projet de motion lors de la réunion du conseil municipal, prévue le 8 mars 2023. Cette motion vise à imposer le réexamen des seuils de l'âge légal de départ en retraite en faveur des bénévoles des associations, au titre de leur engagement.

Les associations animent au quotidien la vie locale et participent grandement à l'émancipation de la Nation tant sur le plan éducatif que social, culturel, sportif, solidaire, humanitaire, inter génération, de la citoyenneté et la démocratie locale.

Beaucoup de ces associations, animées pour l'essentiel par des personnes d'âge avancé, peinent à motiver les plus jeunes dans cet investissement bénévole, et garantir ainsi la pérennisation de leurs actions. Une prise en compte de cet engagement permettrait de reconnaître ce temps bénévole et de motiver les jeunes générations.

Une telle motion, permise par le Code général des collectivités locales, constituerait une prise de position officielle de la commune sur un sujet d'intérêt général, qui pourrait contribuer à une notable et nécessaire avancée au projet de loi sur la réforme des retraites.

La réponse de M. Le Maire nous indique que, bien que sensible à cette idée et conscient de l'importance du bénévolat, il refuse d'inscrire cette motion à l'ordre du jour du conseil municipal. Au mieux il pourrait en parler au député de façon informelle.

Notre groupe déplore donc ce refus et se demande si cette tiédeur est le signe d'une autocensure. Quand les convictions personnelles se heurtent aux directives d'appareil...

**Marc Guyot, Pierre Baudin, Gabriela Rascao
(Groupe Saint-Brice Unie)**

**RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES PROCÈS-VERBAUX
DES CONSEILS MUNICIPAUX
SUR LE SITE INTERNET**

